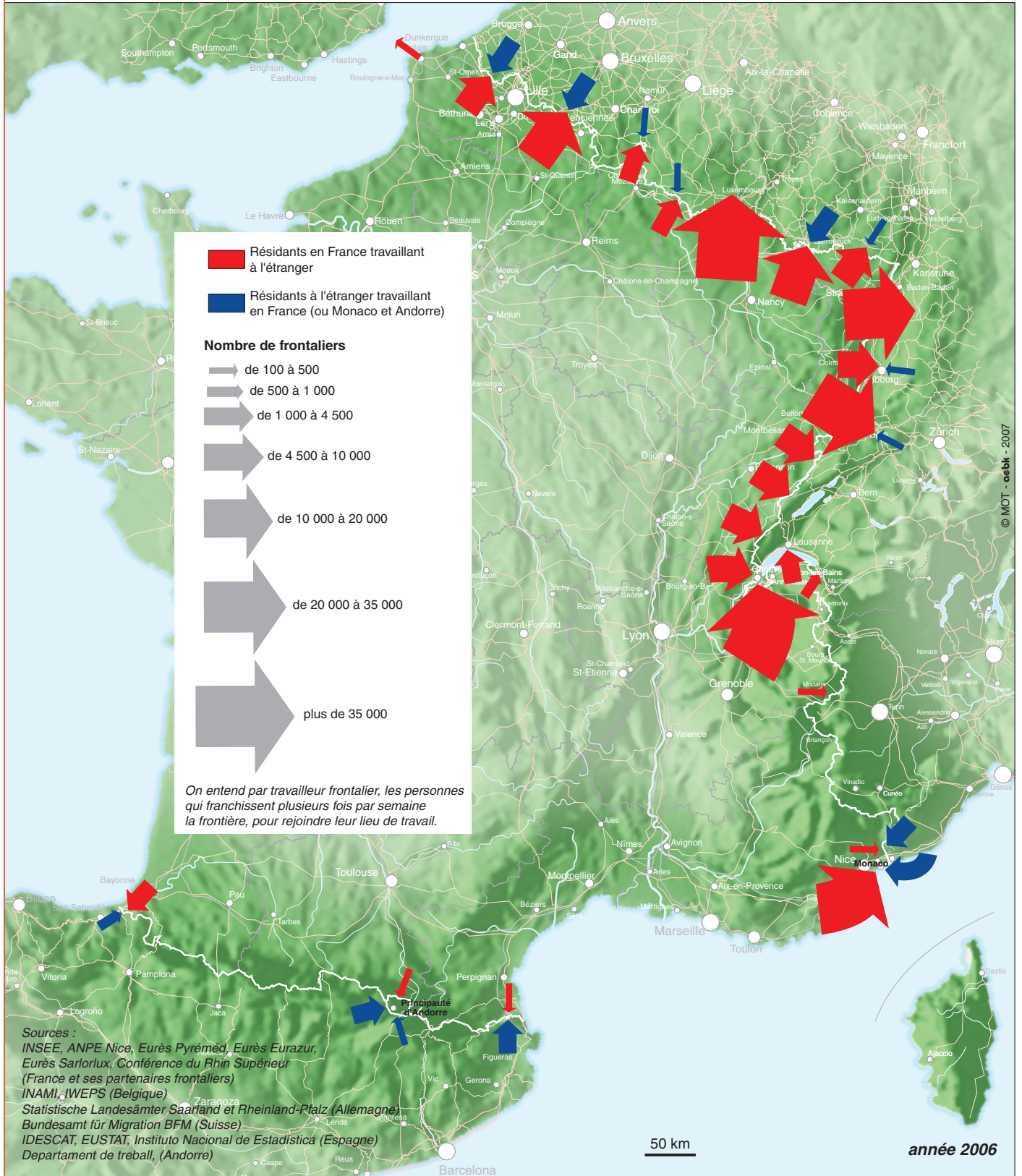


Les flux

Flux de travailleurs frontaliers





Les flux

I - Le fait géographique transfrontalier

Flux de travailleurs frontaliers

Les migrations de travailleurs frontaliers constituent l'élément géographique le plus tangible et le plus spectaculaire de la réalité transfrontalière. On considère qu'un travailleur est frontalier quand il passe l'essentiel de son temps professionnel de l'autre côté de la frontière et que son salaire est essentiellement issu de cette activité.

Dans la plupart des cas, les données publiées ici concernent des personnes qui occupent un emploi à temps complet de l'autre côté de la frontière. Une petite proportion concerne néanmoins des personnes qui réalisent l'essentiel de leur activité de l'autre côté de la frontière mais ne sont pas salariés permanents d'un employeur étranger (exemple des métiers du bâtiment ou de la médecine libérale sur la frontière franco-italienne).

En 2005, on estimait à au moins 300 000 le nombre de personnes résidant en France qui franchissent chaque jour la frontière pour aller travailler dans les pays voisins. On utilise dans ce commentaire dans la plupart des cas le terme « résidents en France » et non pas « résidents français » car sur les frontières belges, allemandes et suisses, un nombre appréciable de ressortissants de ces pays sont installés en France même s'ils continuent à travailler dans leur propre pays. Correspondant parfois à un tiers des travailleurs frontaliers d'une zone d'emploi (Allemands en nord-Alsace, Suisses dans le Genevois français), ils sont dans leur majorité comptabilisés dans les flux.

Ce chiffre qui date majoritairement de 2005 est en fait une estimation dans la mesure où ces flux sont très volatils, très dépendants de la conjoncture économique des pays voisins, en évolution permanente. Cette estimation globale repose sur des différentes statistiques nationales, qui ne datent pas toutes de la même année, les plus récentes (2007) concernant la Suisse, les plus anciennes (1999 et 2001) concernant les flux franco-espagnols.

Enfin, ce chiffre constitue un minima : l'évolution du nombre de travailleurs frontaliers à destination des pays voisins et résidents en France étant globalement en hausse sensible et permanente (près de 30% en moyenne depuis 1999, avec 234 000 travailleurs frontaliers sortants à cette date). Notons que ce taux moyen cache en fait de fortes disparités, certains pays comme le Luxembourg ayant connu une croissance de plus de 60 % dans l'accueil des frontaliers résidant en France, d'autres comme l'Allemagne en ont perdu près de 8% par rapport à 1999.

En direction de la France, environ 11 000 résidents voisins européens viennent quotidiennement pour y exercer une activité professionnelle, chiffre stable par rapport à 1999.

La balance des migrations est donc extrêmement déséquilibrée. On constate d'ailleurs une évolution sur les 40 dernières années qui renforce le travail frontalier hors de France et la raréfaction de ceux qui viennent dans notre pays pour y occuper un emploi. Le phénomène est particulièrement net sur la frontière franco-belge où, il y a encore une vingtaine d'années, le nombre de Belges était très supérieur au nombre de Français se rendant dans le pays voisin pour travailler alors qu'ils sont aujourd'hui 5 fois moins nombreux que les Français se rendant en Belgique.

Cette évolution est un indicateur de l'évolution du dynamisme de l'économie française par rapport à celles de nos partenaires et voisins européens et dans une moindre mesure, de l'attractivité résidentielle du territoire français.

Les pays qui accueillent le plus grand nombre de travailleurs résidant en France sont la Suisse, le Luxembourg, passant désormais au 2ème rang devant l'Allemagne. Ces pays de destination le sont d'ailleurs depuis les premières décennies de l'après-guerre.

La **Suisse** est le premier pays d'accueil ; au moins 134 000 frontaliers venant de France y viennent quotidiennement travailler (98 000 en 1999) : les deux principaux corridors d'entrée étant situés entre l'Alsace et le nord-ouest suisse (Bâle, Soleure, Argovie...) avec 35 000 personnes et entre l'Ain, la Haute Savoie et Genève (75 000 personnes, dont 10 000 Suisses ou binationaux et 8 000 fonctionnaires internationaux). Une migration plus diffuse mais néanmoins considérable (au moins 15 000 personnes) s'effectue à travers le massif jurassien vers les cantons helvétiques limitrophes. Enfin et dans une moindre mesure, on enregistre 900 tra-

vailleurs frontaliers en provenance de la Haute-Savoie vers le canton du Valais. Les flux de Suisses (environ 100 personnes seulement) en direction de la France se concentrent principalement vers le Haut-Rhin. Il est intéressant de noter que l'évolution est contrastée entre les différents cantons suisses : si les flux vers Genève ont augmenté de plus de 30 % en 5 ans, ils ont baissé depuis 2002 vers les cantons alémaniques (mutation de l'économie bâloise vers une économie de la connaissance).

Plus de 60 000 personnes se dirigent chaque jour vers le **Luxembourg** (37 000 en 1999 soit une hausse de 62%), en provenance de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle.

L'**Allemagne** accueille 56 300 travailleurs frontaliers (61 000 en 1999). Ce chiffre connaît une baisse sensible (- 7,7%) depuis le début de la décennie, à relier aux difficultés rencontrées par la conjoncture économique allemande. La principale destination est le Bade Wurtemberg (30 200 frontaliers), la Sarre (21 000) et enfin la Rhénanie-Palatinat (5 000). L'Allemagne envoie quant à elle 1 700 travailleurs vers la France.

La **Belgique** accueillait en 2003 environ 24 000 travailleurs frontaliers en provenance de France (19 500 en 1999 soit une hausse de 24%); les flux sont très diffus le long de la frontière : 4 800 vers la Flandre, 13 700 vers le Hainaut belge, le reste en provenance de Champagne et de Lorraine à destination de l'est de la Wallonie. On compte dans le sens inverse 5 350 résidents en Belgique venant quotidiennement travailler en France (chiffre en baisse de 18% depuis 1999).

Les migrations de travailleurs entre la France et l'**Italie** se concentrent quasi exclusivement sur le littoral méditerranéen. Environ 1 500 Italiens se dirigent vers les Alpes Maritimes; on dénombre 450 résidents en France dans le sens inverse. L'essentiel des flux de travailleurs frontaliers locaux ont pour destination la **Principauté de Monaco**, principal pôle d'emploi de la zone (en dehors de Nice), qui accueille les flux quotidiens d'au moins 3500 Italiens et 28 000 Français. A cet égard, il est intéressant de noter que pour 30 000 habitants (dont moins de 6 000 de nationalité monégasque), la Principauté compte 38 000 emplois, essentiellement occupés par des non résidents à Monaco.

Les flux de travailleurs entre la France et l'**Espagne** sont plus restreints. Du fait de l'obstacle pyrénéen, ils se concentrent majoritairement sur les deux corridors littoraux : le principal lieu de passage (lié à la densité urbaine) est la côte basque : 1 000 résidents en France viennent travailler en Espagne et 700 Espagnols viennent travailler dans les Pyrénées Atlantiques (chiffre en forte baisse). Sur le littoral catalan, 1 200 Espagnols viennent travailler dans les Pyrénées Orientales (moins de 300 dans le sens inverse) mais ces chiffres n'ont pas été réactualisés depuis 2001.

La **Principauté d'Andorre** (à l'instar de Monaco) accueille également des travailleurs mais dans des proportions plus réduites : 1 200 Espagnols et moins de 100 Français.

Enfin la **Grande Bretagne** accueillait en 1999 241 travailleurs frontaliers résidant dans le Nord-Pas-de-Calais. La faiblesse du chiffre est à corriger à l'inadaptation actuelle et au coût élevé du franchissement quotidien du détroit entre les deux pays en dépit d'une demande réelle.

Ces flux sont la plupart du temps générés par l'existence d'emplois souvent mieux rémunérés qu'en France (ce qui est le cas au Luxembourg, en Allemagne et en Suisse). Les différences de traitement sont parfois très importantes (surtout entre la France et la Suisse, Monaco et le Luxembourg où les salaires varient souvent du simple au double ou triple).

Les secteurs d'activités comme les catégories socioprofessionnelles correspondant à ces emplois sont très variés. Un grand nombre d'emplois proposés sont peu qualifiés (personnel d'entretien...) en particulier au Luxembourg, en Allemagne et en Suisse mais le différentiel de salaires justifie le déplacement. Des secteurs d'activités caractéristiques de certains pays : secteur bancaire et des assurances en Suisse et au Luxembourg, chimique et pharmaceutique à Bâle, organisations internationales à Genève emploient également des contingents très importants de travailleurs frontaliers sur toute l'échelle socio-professionnelle (de l'employé au directeur).

Ces flux de travailleurs frontaliers contribuent à l'émergence de véritables bassins d'emploi et de vie transfrontaliers, préfiguration d'une Europe de plus en plus intégrée.